



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation des cursus « Instituteur-trice préscolaire » 2009-2010

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) (ex- Haute École Roi Baudouin)

Comité des experts :
M. Jean-Robert POULIN, président,
M. Pol DUPONT, Mmes Sylvie DESIRE,
Rolande FILION et Michelle JANSSEN, experts.

11 JUIN 2010

INTRODUCTION

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé à la visite de cet établissement les 25 au 26 janvier 2010. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique ainsi que les employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec rigueur et éthique de leur expérience. Les experts ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle.

Le présent rapport préliminaire passe en revue, en regard des chapitres qui suivent, les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier ; il reprend également les recommandations que les experts ont formulées. Il se conclut par un tableau de synthèse reprenant l'essentiel de ces informations.

CHAP 1 : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité

Présentation de l'institution

Le 15 septembre 2009, une fusion est intervenue entre les trois Hautes Écoles de la Province du Hainaut appartenant au réseau libre (la Haute École Libre du Hainaut Occidental, la Haute École Roi Baudouin et la Haute École Charleroi-Europe). Toutefois, la phase d'évaluation interne ayant débuté avant la fusion, chaque Haute Ecole a rédigé un rapport d'autoévaluation distinct et a reçu la visite du comité des experts.

L'ancienne Haute Ecole Roi Baudouin comportait six catégories de formation rassemblant les sections d'enseignement supérieur de plein exercice : la catégorie arts appliqués, économique, paramédicale, pédagogique, sociale, technique (court et long). Six implantations différentes accueillait les formations.

La nouvelle Haute Ecole fusionnée (HELHa) se décline désormais en sept catégories : agronomique, arts appliqués, économique, paramédical, sociale, pédagogique et technique.

Une partie de la section préscolaire de la HELHa (ex-Haute École Roi Baudouin) est située à Braine-le-Comte. Sur ce même site, la section côtoie les Bacheliers « Instituteurs primaires » et « Agrégés de l'Enseignement Secondaire Inférieur » (AESI) (pour les cours généraux).

Gestion de la qualité dans l'institution et dans l'entité

Le comité des experts constate que la démarche d'évaluation de la qualité dans cette Haute Ecole (HE) a été effectuée avec rigueur et minutie. L'utilisation d'un « modèle » de gestion de la qualité dans le cadre de la réalisation de l'analyse diagnostique s'est révélée tout à fait appropriée. Cette démarche aura été à l'origine de plusieurs enquêtes. Nombre d'actions ont été entreprises afin d'améliorer la qualité de la formation dispensée. Le comité des experts regrette cependant que le rapport d'autoévaluation ait fait l'objet d'une diffusion très limitée. En effet, les étudiants, le personnel administratif et technique ainsi que les collaborateurs du milieu scolaire régional n'ont pas été informés des conclusions de cette démarche d'autoévaluation. Il note entre autres le faible impact que l'autoévaluation semble avoir eu chez les membres du personnel administratif. Le comité des experts recommande donc à la HE de poursuivre les actions en cours de réalisation et qui visent l'amélioration de la qualité et, pour ce faire, d'associer les différentes parties prenantes dans le cadre de cette démarche.

Partenariats institutionnels

Quelques partenariats institutionnels ont été établis avec le milieu scolaire et celui de la culture. C'est ainsi qu'à chaque début d'année, une rencontre est organisée avec les maîtres de stage qui ont la responsabilité d'accueillir les stagiaires du préscolaire dans leur classe. Des visites au théâtre ainsi qu'à la ludothèque municipale sont aussi organisées. Cependant, le comité des experts constate que ces partenariats sont peu nombreux. De plus, rares sont ceux qui ont jusqu'à ce jour un caractère officiel. Enfin, il n'existe pas encore de partenariats au niveau de la recherche. Conséquemment, il est recommandé à la HE de chercher à établir et à formaliser des partenariats et des collaborations en matière de recherche avec les universités ainsi qu'avec les professionnels qui interviennent dans les écoles fondamentales. Il est également recommandé d'augmenter et de formaliser les partenariats avec les milieux socioculturels et environnementaux.

Participation étudiante aux instances

Le règlement de la HE permet sans conteste la participation des étudiants de la section préscolaire au sein des différentes instances décisionnelles et consultatives. Cependant, la présence d'étudiants y est très limitée. Cette situation n'est pas particulière à cette HE. Elle prévaut dans la plupart des HE qui assurent la formation d'enseignants pour le préscolaire. La surcharge de travail et les horaires privilégiés pour la tenue des réunions des différents conseils figurent selon les étudiants parmi les principales raisons qui contribuent à leur absence. Une telle situation ne va pas sans avoir certaines incidences sur le développement de la section préscolaire. Le comité des experts considère donc qu'il est essentiel que la HE mette en place des mesures complémentaires afin de favoriser la participation étudiante au sein de ces instances. Elle pourrait, par exemple, accorder des crédits (ECTS)¹ ou octroyer des dispenses pour la participation active des étudiants au sein des différents conseils de la HE. Dans une tout autre perspective, elle pourrait confier à ces étudiants la responsabilité d'un budget.

¹ Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits

CHAP 2 : Les programmes d'études

En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il est bien conscient que la formation des Instituteurs et Régents est définie par le décret du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2000. La Communauté française y détermine notamment les treize compétences qui doivent être développées par l'étudiant dans le cadre de sa formation, en référence au « décret-mission » (1997).

Conformément au modèle déterminé par le Gouvernement, une grille horaire spécifique est établie par année par les HE. En plus de cette grille commune à chaque HE, toutes disposent d'un volume de 120 heures qu'elles attribuent en toute autonomie à des activités d'enseignement, suivant les besoins estimés de l'équipe.

Le comité des experts a été informé que des travaux étaient actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles sur la thématique des référentiels de compétences.

Le comité des experts reviendra sur ces thématiques au travers de son état des lieux de la formation en Communauté française.

Objectifs généraux et spécifiques de la formation

- 1 Les objectifs généraux de la formation ont été formulés dans le respect du « décret-mission ». Le comité des experts a été en mesure de constater que l'équipe enseignante s'est bien approprié les objectifs généraux et spécifiques de la formation. À cette fin, les nouveaux professeurs reçoivent différents documents qui traitent notamment des objectifs de la formation. Le comité des experts considère cependant que la section préscolaire n'a pas établi clairement le profil de l'enseignant qu'elle veut former ainsi que les valeurs qui sous-tendent ce profil. L'établissement d'un tel profil s'avère pourtant essentiel car c'est lui qui, pour une large part, viendra déterminer les objectifs spécifiques de la formation ainsi que les choix méthodologiques. Conséquemment, le comité des experts invite la section préscolaire à travailler, dans le respect du référentiel des compétences (Décret 2000), à l'élaboration d'un profil plus spécifique traduisant les valeurs de la HE.
- 2 Un point d'amélioration relevé par le comité des experts se rapporte au référentiel des compétences de sortie dans le cadre de la formation des enseignants. Les étudiants ne perçoivent pas toujours clairement les liens entre ce référentiel et les activités de formations dans lesquelles ils sont impliqués. Il s'avère donc essentiel que la section veille à rendre ces liens explicites et qu'elle favorise notamment l'intégration systématique des compétences dans l'évaluation des apprentissages des étudiants.
- 3 Les professeurs affirment qu'ils manquent de temps pour se concerter, particulièrement en ce qui concerne les compétences établies dans le cadre du Décret 2000 et les fiches ECTS. Ils souhaiteraient la formalisation des concertations. Le comité des experts invite la HE à réfléchir à la façon de mettre en place une concertation formalisée entre les enseignants à l'intérieur de leur charge de travail.
- 4 L'importance des valeurs humaines de la HE ne font aucun doute pour le comité des experts. Cependant, il estime qu'elle doit se doter de plus de moyens pour favoriser, tant chez les enseignants que chez les étudiants, l'innovation et la créativité. L'interdisciplinarité pourrait se révéler une source d'innovation.
- 5 En ce qui concerne les fiches ECTS, le comité des experts constate que l'on s'y réfère davantage aux objectifs spécifiques de formation qu'au référentiel de compétences (Décret 2000). Il recommande donc d'accentuer la prise en compte de ce référentiel dans l'application du programme.

Programme(s)

- 1 De manière générale, les étudiants posent un regard positif sur leur formation. Il en va de même des diplômés qui estiment que le programme les a bien préparés à l'exercice de la profession, bien que certains d'entre eux déplorent que la formation pratique n'ait pas eu suffisamment d'espace dans leur formation. Enfin, les employeurs estiment que la formation à l'enseignement préscolaire est de bonne qualité dans cette HE. Toutefois, il semble également que les habiletés directement liées au travail d'équipe, à l'établissement de relations ainsi qu'à la communication sur le plan professionnel ne soient pas suffisamment abordées au cours de la formation. Sur ce dernier point, le comité des experts recommande à la section d'accentuer les efforts visant le développement de ces habiletés chez ses étudiants et de faire en sorte que ce travail s'effectue de manière transversale.
- 2 En ce qui concerne l'articulation entre l'enseignement et le monde professionnel, le comité des experts a été en mesure de noter certaines initiatives dont la mise en place de « carrefours » réunissant les maîtres de stage, les professeurs de discipline et les psychopédagogues de la section ainsi que le prêt de mallettes pédagogiques aux enseignants du préscolaire. Le prêt de ces mallettes contribue sans aucun doute au développement et à l'actualisation des connaissances des professionnels de terrain.
- 3 La réalisation du travail de fin d'études (TFE) représente un défi de taille pour la majorité des étudiants du préscolaire. Le comité des experts accueille très favorablement le fait que ce TFE puisse être directement lié à la création d'une mallette pédagogique et qu'elle fasse l'objet d'une validation sur le lieu de stage, permettant ainsi l'implication du maître de stage dans cette démarche de validation. Malgré cette initiative originale, plusieurs étudiants ne comprennent pas toujours la pertinence de maintenir l'exigence du TFE dans le cadre de la formation.
Le comité des experts recommande que la section effectue une réflexion approfondie sur les pratiques pédagogiques associées à la réalisation de ce travail et suggère notamment que sa grille d'évaluation soit revue. Il suggère également d'encourager la présence des étudiants de la section et des intervenants du milieu professionnel.
- 4 L'originalité des mallettes pédagogiques a retenu l'attention du comité des experts. Compte tenu de leur richesse comme outils de référence et sources d'inspiration sur le plan pédagogique pour les étudiants de la section préscolaire, il y a lieu de rendre ces mallettes plus accessibles, de les multiplier, d'en diversifier les thèmes et les applications ludiques.
- 5 Le comité des experts a pu relever un certain nombre de pratiques pertinentes en ce qui a trait aux stages. Parmi ces pratiques, il convient de souligner la présence d'un psychopédagogue de référence pour chacune des années de formation (en charge du suivi de stage). La «fiche itinéraire de stage» constitue une autre pratique intéressante puisqu'elle se présente sous la forme d'un carnet de bord que l'étudiant doit tenir à jour tout au long de ses stages. Cette fiche constitue donc un instrument qui favorise une prise de conscience de la part de l'étudiant de ses progrès et des défis qui se posent à lui. Bref, un outil de réflexion sur son action.

Le comité des experts a également été en mesure de noter parmi les pratiques particulièrement intéressantes :

- l'évaluation finale du stage, concertation collective réunissant le maître de stage, le superviseur et l'étudiant
- l'implication de l'étudiant de troisième année dans le choix de son lieu de stage. Dans le cadre de l'expérimentation du TFE, le choix s'effectue en concertation avec le promoteur de troisième année et ce, à partir d'une liste de référence.

Enfin, en ce qui concerne les ateliers de formation pratique (AFP), le comité des experts a pu constater au sein de la section une véritable volonté d'intégrer les maîtres de formation pratique (MFP) à la vie institutionnelle, de faire en sorte que leur place au sein de l'équipe professorale soit clairement affirmée et définie. Il s'agit là d'un pas en avant important pour le développement de la formation pratique dans cette HE où des professeurs de la section préscolaire se montrent encore nostalgiques face à la disparition des « écoles d'application ».

Selon les employeurs et les étudiants, la formation serait trop axée sur la théorie. Le lien théorie-pratique serait difficilement établi. Le comité des experts recommande donc de favoriser l'intégration d'un « fil rouge » tout au long de la formation via le développement des compétences. L'exploitation du carnet de stage pourrait s'avérer un bon support à l'accompagnement de l'étudiant dans la perspective du développement de ses compétences. Le comité des experts recommande aussi que les maîtres de stage soient réunis avant les stages afin de les familiariser avec les objectifs et les exigences de la section en matière de formation pratique en contexte scolaire.

Le comité des experts recommande d'augmenter le nombre de journées dites « d'écoute » pour les étudiants de première année et de faire en sorte qu'elles s'amorcent dès le début de l'année, ce qui pourrait entre autres permettre à des étudiants de valider leur choix professionnel et éventuellement d'éviter certains départs par manque de motivation et d'intérêt chez les étudiants de deuxième et de troisième année.

Du point de vue organisationnel, le comité suggère de revoir la gestion du temps des superviseurs de stage ainsi que l'organisation des visites de stages. La question de l'évaluation des stages pourrait, elle aussi, être revue en prenant en considération la gestion du temps des enseignants dans les classes et les plans de charges des professeurs chargés du suivi du stage (avant, pendant et après le stage). Enfin, le comité des experts considère que les changements survenus au cours des dernières années en matière de formation pratique constituent une invitation à revoir en profondeur la place et le rôle des maîtres de formation pratique (MFP) dans la formation.

- 6 Il est ressorti des échanges avec les étudiants que les critères d'évaluation des apprentissages ne sont pas toujours bien établis dans le cadre des cours et que la charge de travail des étudiants s'avère passablement lourde. Le comité des experts recommande donc que la section s'assure que les critères d'évaluation des étudiants sont clairement établis et communiqués dans chacun des cours. Il recommande aussi la mise en commun des exigences de tous les professeurs en matière d'évaluation des apprentissages dans le but de réduire la charge de travail des étudiants et de favoriser la cohérence entre les contenus et les évaluations demandées.
- 7 Le comité des experts constate que la section préscolaire fait appel au travail en sous-groupe afin de favoriser le développement de l'autonomie dans les apprentissages. Il estime que cette approche est pertinente et recommande même que le travail en sous-groupe et les situations d'apprentissage par résolution de problèmes soient davantage utilisés et ce, en complémentarité.

Information et communication

La présence de la section préscolaire au salon de l'étudiant ainsi que la publicité destinée aux étudiants du secondaire lui assurent une certaine visibilité. Le comité des experts note aussi l'emploi de plusieurs modalités de diffusion de l'information auprès des étudiants. La journée portes ouvertes annoncée sur le site internet, l'accueil assuré par la Direction, les professeurs, le personnel administratif et technique et d'anciens étudiants, la semaine propédeutique, les échanges entre les étudiants, la remise de la farde ainsi que du règlement sont autant d'actions mises en place et dont la pertinence ne fait aucun doute pour les experts.

CHAP 3 : Vie étudiante

Accueil et intégration des étudiants

La section préscolaire est considérée par les étudiants comme un milieu accueillant et humain, au sein duquel évolue une équipe de professeurs qui se montrent très disponibles pour leurs étudiants.

Des dispositifs ont été mis en place pour favoriser l'accueil et l'intégration des étudiants comme la semaine propédeutique ou l'accès à un site internet qui présente les objectifs généraux et le projet éducatif de la Haute École.

Le comité des experts recommande de :

- poursuivre le travail de mise en ligne d'informations relatives aux programmes d'études;
- maintenir la semaine propédeutique et l'améliorer à la lumière des enquêtes menées auprès des étudiants;
- s'assurer que la planification et le contenu de cette semaine propédeutique soient revus chaque année.

Suivi pédagogique

- 1 La section préscolaire effectue actuellement un travail important concernant les fiches ECTS. Chaque professeur lors de la première rencontre avec ses étudiants semble expliquer en détail le contenu de la fiche se rapportant à son cours, ce qui fournit de bonnes indications sur la charge de travail attendue. La section mène d'ailleurs une réflexion concertée sur cette charge de travail étudiante. Le comité des experts ne peut que souscrire à de telles initiatives qui s'avèrent extrêmement importantes pour assurer un bon équilibre de la charge de travail et une meilleure planification de la part de l'étudiant.
- 2 Le comité des experts constate que la HE ne dispose pas encore de cellule d'aide à la réussite. Des actions sont mises en place mais il s'agit d'une aide au « cas par cas » assurée par le professeur de la discipline. Cette aide ne sera fournie que dans la mesure où l'étudiant en manifestera le besoin et qu'il saura se montrer actif. Le comité des experts estime qu'il est essentiel que les actions individuelles se formalisent et, si ce n'est pas déjà en cours, il invite la HE, conformément au décret², à implanter une cellule d'aide à la réussite au sein de ses catégories.

Conditions de vie et d'étude

Les étudiants de la section préscolaire ont accès à une bibliothèque silencieuse, accessible et propice au travail.

Le site internet de la HE constitue un autre point positif : très pratique, il est régulièrement fréquenté par les étudiants.

Il y a par ailleurs plusieurs points à améliorer. Le comité des experts a entre autres pu constater la surabondance de locaux trop petits et la localisation de la salle de psychomotricité à l'extérieur des murs de la HE. Le comité des experts ne peut que souhaiter que la HE puisse disposer bientôt des budgets qui lui permettront de corriger ces éléments dans un avenir proche.

² 18 JUILLET 2008 - Décret démocratisant l'enseignement supérieur, œuvrant à la promotion de la réussite des étudiants et créant l'Observatoire de l'enseignement supérieur

CHAP 4 : Les ressources

Gestion des ressources humaines

Le comité des experts souligne la qualité de l'accueil réservé par la HE aux nouveaux professeurs. Un vade-mecum est notamment mis à la disposition de ces nouveaux arrivés. Cependant, le comité des experts relève l'existence de deux points d'amélioration. Le premier concerne la gestion du personnel administratif. En effet, lors d'une absence, il n'est pas prévu de remplacement, même s'il s'agit d'une longue période. Cette situation n'est pas sans occasionner de nombreux problèmes fonctionnels.

Le second point concerne le budget destiné à la formation continuée. A ce sujet, le comité des experts recommande l'établissement d'une politique en matière de formation continuée des professeurs intervenant dans la section. La formation continuée des enseignants revêt une très grande importance dans une perspective d'amélioration constante de la formation et gagnerait donc à être favorisée.

Ressources et équipements

Le comité des experts se montre très sensible aux efforts fournis par la HE pour répondre aux besoins de ses étudiants malgré les nombreuses contraintes matérielles évoquées plus haut.

CHAP 5 : L'entité³ dans son contexte

Recherche et Services à la collectivité

Les enseignants sont conscients de l'importance de la recherche pour leur développement et celui de la formation. Cependant, le comité des experts constate que la recherche est presque inexistante au sein de la section et qu'il n'y a que trop peu de partenariats en la matière avec des centres ou des équipes de recherche ainsi qu'avec des intervenants du monde scolaire.

Afin de créer un contexte favorable à l'implication des professeurs de la section dans la recherche, le comité des experts recommande de créer en collaboration avec les milieux scolaires des conditions favorables à des projets de recherche.

Relations nationales et internationales

Actuellement, les possibilités de mobilité ne sont que peu communiquées aux étudiants. Cette situation n'est pas de nature à les encourager à partir à l'étranger pour y étudier ou pour y réaliser des stages. De telles expériences peuvent pourtant s'avérer très riches aux plans personnel et professionnel. Le comité des experts recommande dès lors que la section développe des stratégies qui soient de nature à favoriser cette mobilité étudiante.

³ Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

Opportunités et Risques

Le comité des experts pointe comme opportunité la fusion en cours au sein de la HELHa pouvant créer des synergies et des contacts privilégiés entre les personnels. Il note également positivement la proximité de la section avec une école fondamentale ainsi que la possibilité de collaboration avec la bibliothèque et la ludothèque de la ville de Braine-le-Comte.

Cependant, si elle constitue une opportunité, la fusion peut également faire courir à la section le risque d'être noyée dans une plus grande structure.

De plus, le comité des experts souligne comme risques la dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants.

Plan d'action

Les recommandations formulées par le comité des experts tout au long de ce rapport vont dans le sens de, et complètent, les objectifs stratégiques identifiés par la section préscolaire. Il invite la HE et sa section préscolaire à les opérationnaliser et à les inscrire dans un échéancier.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Démarche qualité minutieuse et rigoureuse, nombreuses actions entreprises - Mise en place de rencontres avec les maîtres de stage en début d'année et organisation d'activités permettant les échanges entre entité et professionnels de terrain (possibilité d'actualisation des connaissances) - Mallettes pédagogiques : outils de référence et sources d'inspiration - Stages : implication de l'étudiant dans le choix du lieu, « fiche itinérante », évaluation collective - Semaine propédeutique - Milieu accueillant et humain - Travail en cours sur les fiches ECTS et la charge de travail - Bibliothèque silencieuse et propice au travail - Site internet performant 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible impact de la démarche qualité auprès de certaines parties prenantes - Faible prise en compte des 13 compétences à acquérir par le futur enseignant préscolaire tout au long de sa formation (notamment les compétences relatives à la communication professionnelle) - Peu de concertation entre les professeurs (compétences visées, fiches ECTS, etc.) - Communication non systématisée des critères d'évaluation - Absence d'une cellule d'aide à la réussite - Taille des locaux inadaptée, localisation de la salle de psychomotricité inadéquate - Manque de communication sur les possibilités de mobilité (étudiantes et enseignantes)

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> - Fusion : synergies et contacts privilégiés entre les personnels - Proximité de la section avec une école fondamentale et la bibliothèque et la ludothèque de la ville de Braine-le-Comte 	<ul style="list-style-type: none"> - Fusion : risque d'être noyée dans une plus grande structure - Dévalorisation de l'image de l'enseignant préscolaire et hétérogénéité du niveau de formation des étudiants entrants

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Démarche qualité : associer les différentes parties prenantes, continuer les actions amorcées, prioriser les actions et mettre en place des indicateurs de suivi - Chercher à construire des partenariats en matière de recherche (universités et professionnels de terrain) ; renforcer les collaborations avec les milieux socioculturels et environnementaux - Travailler à l'élaboration d'un profil spécifique de l'instituteur (-trice) préscolaire, traduisant les valeurs de la HE - Favoriser l'intégration systématique des compétences dans l'évaluation des apprentissages (outils et critères au regard des 13 compétences) - TFE : repenser les activités pédagogiques qui y sont associées ainsi que la grille d'évaluation - Stages : davantage informer les maîtres de stage des objectifs et exigences de la section, allonger le stage d'écoute de 1ère année, réviser la gestion du temps des superviseurs - Évaluation des apprentissages : harmonisation des exigences, cohérence entre contenu des apprentissages et leur évaluation - Élaborer une politique formalisée d'aide à la réussite - Renforcer la politique de formation continuée - Créer en collaboration avec les milieux scolaires des conditions favorables à des projets de recherche - Favoriser la mobilité étudiante

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Nous remercions les experts pour le travail de qualité fourni malgré un temps relativement court pour faire une véritable expertise de notre formation.

Nous voulons plus particulièrement mettre en valeur, leur volonté d'écoute et leur capacité à intégrer la spécificité de la formation qui pour la plupart d'entre eux n'a pas d'équivalent dans leur pays.

Nous remercions l'agence pour avoir su quand c'était nécessaire recadrer les débats en fonction de la spécificité de cette formation en Communauté française de Belgique.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)

Pestieu vincent


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Lejeusne Monique


Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

Durvaux Luc


¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.